

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **TEND LUX SA en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 18.10.2006
4.

*Echéance de préavis des créances: **03.01.2007***
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o CR Gestion et Fiduciaire SA, à l'att. Erich Knuchel, liquidateur, route des Jeunes 9, 1227 Acacias
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude de Me Eric Demierre, Notaire
1206 Genève

(03647098)